## LA VOIX DE L'ECOLIER

DT

## COLLEGE JOLIETTE

LA CHARITE FAIT LE CHRETIEN, L'ETUDE FAIT L'AVENIR.

Vol. III)

Collège Joliette, lundi 2 juin 1879.

(Nº 17

## L'ACTION DE LA CROIX

AU CANADA (\*)

Révérends Messieurs, Messieurs,

Si le Canadien-Français, jouissant en paix du précieux patrimoine que lui ont légué ses ancêtres, aime à porter ses regards en arrière et à contempler dans le lointain du passé les figures illustres des promoteurs de sa liberté; si son cœur, réchauffé par le feu sacré du patriotisme, tressaille d'admiration à la vue des actions éclatantes, des immortels exploits de la brave épée française, pourrait-il regarder d'un œil indifférent les dévouements plus humbles mais innombrables qui ont soutenu la colonie à son berceau? Pourrait-il surtout ne pas étudier avec le plus vif intérêt les sublimes triomphes de la croix du missionnaire, l'action fécondante et civilisatrice de la religion au Canada? La partie religieuse de notre histoire étant la page la plus belle de notre glorieux passé, mérite plus que toute autre notre respectueuse attention. Telle est la pensée qui m'anime en venant, ce soir, vous entretenir pendant quelques instants des merveilles opérées au Canada par la croix. Jeune débutant dans l'art de la parole, mes humbles accents seront sans doute bien peu en harmonie avec la majesté d'un semblable sujet; mais, enhardi par votre bienveillance, j'entreprends avec moins d'appréhensions une tâche dont la grandeur épouvante ma faiblesse.

Messieurs, s'il existe sur la surface du globe un peuple qui puisse se glorifier de l'heureuse influence de la religion, c'est bien le Canada, notre chère patrie. Témoin de sa naissance, elle l'a suivi dans les différentes phases de son existence, le soutenant, lorsque, terrassé par le nombre, il allait succomber sous les coups de ses ennemis; lui rendant moins âpres les revers nombreux qu'il a essuyés depuis sa découverte jusqu'à nos jours; lui inspirant cette valeur incomparable qui en a fait un peuple de héros. Oui, les Canadiens peuvent se flatter d'avoir reçu du ciel une protection toute

spéciale. Un rapide coup d'œil sur l'origine de la colonie, une revue bien succincte de notre passé suffisent pour établir la parfaite exactitude de cette assertion.

Transportons-nous en l'an de grâce 1534. Deux navires français glissent avec célérité sous les ondes bleues du St-Laurent et viennent jeter l'ancre à l'endroit aujourd'hui appelé Gaspé. L'étendard du Christ, au sommet duquel brillent les armes de François Ier, est arboré sur les rives silencieuses du fleuve roi ; l'illustre navigateur de St-Malo, Jacques Cartier, a rempli sa mission : la France compte une nouvelle colonie en même temps que l'Eglise voit l'horizon de conquêtes immenses. Il existe un Canada français, il existe un Canada chrétien. Mais, avant de poursuivre davantage notre marche, empressons-nous de répondre à une question qui se pose tout naturellement à notre esprit. Comment cette terre sauvage et inculte de la Nouvelle-France allait-elle devenir un foyer de civilisation et un centre d'industrie?... Quels motifs puissants allaient pouvoir déterminer nos pères à quiter leur belle patrie pour venir s'ensevelir dans les forêts vierges de l'Amérique? Ah! soyons fiers de le proclamer, c'est la religion, qui, contrairement à toute prévision humaine, a fertilisé ce grain de sénevé jeté par un explorateur sur les bords du St-Laurent, et a donné aux Français, nos ancêtres, le courage surhumain dont ils avaient besoin pour surmonter les obstacles sans nombre qui s'opposaient à leur émigration au Canada. Oui, disons-le bien haut : seule, la croix décida nos pères à se diriger vers ces plages lointaines; seul, le désir d'apporter le flambeau de la foi et de la civilisation aux tribus sauvages assises à l'ombre de la mort leur inspira ce dévouement magnanime dont la gloire rejaillit jusque sur nous qui sommes les heureux descendants de ces héros.

N'est-ce pas là, Messieurs, un fait digne de toute notre admiration ?... Et cependant ce premier pas dans la voie du sacrifice doit à peine nous occuper, si nous considérons les prodiges de zèle et de désintéressement qui signalèrent les premiers temps de la colonie. Rendons d'abord un légitime tribut d'hommages et de vénération à cette glorieuse épouse de Jésus-Christ dont le nom béni est prononcé a vec amour et reconnaissance dans la mansarde du pauvre comme dans les ambulances de l'armée: je veux dire la Sœur de Charité. Que nos fronts s'inclinent devant ces

<sup>(\*)</sup> Discours prononcé en séance publique de l'Académie St-Etienne le 30 janvier 1879.